

COMMUNIQUE

LE CABINET GILLES VERCKEN DEVIENT LE CABINET VERCKEN & GAULLIER

Après la création du cabinet en 2005 et leur association en 2009, ce **changement de nom** marque la continuité du **projet commun** de Gilles Vercken et de Florence Gaullier. Il exprime aussi tout simplement le plaisir partagé d'avancer ensemble au sein d'une équipe passionnée, généreuse et dynamique, au service des clients du cabinet que nous remercions encore de leur confiance.

Le **cabinet Vercken & Gaullier** est uniquement centrée sur deux axes spécialisés : la **propriété littéraire et artistique** (droit d'auteur, droits voisins, droit du producteur de bases de données) d'une part, et le **droit du numérique**, d'autre part (contrats et contentieux informatiques, responsabilité des intermédiaires, données à caractère personnel, e-commerce, e-réputation, etc.).

Avec la collaboration de **Valérie-Laure Benabou**, professeur agrégée de droit et de **Benjamin Jean**, consultant technique « Open Source / Open Data », une équipe structurée de **six avocats** est au service des clients du cabinet : grands groupes internationaux, PME, collectivités publiques, institutions.

Le cabinet est implanté à Paris depuis plus de dix ans et a ouvert en 2016 un bureau secondaire à **Strasbourg**.

Le cabinet s'est construit une réputation dans **tous les secteurs traditionnels** des médias (édition, musique, télévision et radio, art, etc.), mais également dans **les nouveaux secteurs** des médias (jeux vidéo, hébergeurs, sites internet, plateformes, market place, réseaux sociaux, logiciels, etc.). L'équipe est **passionnée** par les technologies de l'information et comprend les aspects tant techniques que commerciaux du monde digital.

Dans tous ces domaines, l'intervention du cabinet peut aller de la rédaction ou la négociation de **contrats** ou de **transactions**, du conseil et de la rédaction de **consultations** juridiques jusqu'à l'assistance et la représentation des clients dans des **précontentieux** ou **contentieux**. Il assiste également ses clients dans leurs actions de **lobbying**.

Grâce à son **expérience** professionnelle, sa politique de relations approfondies avec le milieu universitaire spécialisé et sa parfaite **connaissance des besoins de ses clients**, le cabinet est reconnu pour offrir le meilleur niveau de compétence. Il est cité à ce titre dans les **références internationaux les plus prestigieux** (Chambers and Partners, Legal 500, Managing Intellectual Property, Media Law International, Décideurs Stratégie Finance Droit etc.).

Contact :

Paris
14 rue Séguier
75006 Paris

Strasbourg
c/o Fidal
9 rue de l'Europe – Espace Européen de l'Entreprise – 67300 Schiltigheim – Strasbourg

Tel. : +33 (0)1 42 21 34 75 - Fax : +33 (0)1 42 21 32 77 - Mob. : +33 (0)6 07 97 14 62 | +33 (0)6 82 18 68 50

contact@verckengaullier.com – www.verckengaullier.com